

Négociations sur le régime indemnitaire :

Une métropole riche, notée AA +, et des agents qui perdent du pouvoir d'achat

Les agents qui se sont largement investis pour la création de la Métropole demandent simplement d'être **reconnus à la juste valeur et rémunérés pour cela.**

La **CFDT** revendique :

- D'améliorer le pouvoir d'achat des catégories C par une augmentation des régimes indemnitaire (+ 90€ de Régime Indemnitaire de Fonction (RIF) et + 39 € de Régime Indemnitaire de grade (RIG)).
- Une convergence inter-filières afin d'avoir un écart de régime indemnitaire de 20% maximum entre filières.
- La diminution des écarts entre ex CG, ex CU et nouveaux agents pour mettre fin à l'iniquité actuelle.
- Une vision pluriannuelle pour travailler aux revalorisations en lissant sur trois à cinq ans.

Ce que la **CFDT** revendique :

Catégorie C	RIG actuel	Proposition administration	RIG et RIF demande CFDT	Commentaires sur les demandes
Adjoint administratif, adjoint administratif principal 1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe	341 €	341 € et 30 € de RIF	380 € et 90 € de RIF	Demande d'augmentation de 39 € de RIG et de mise en place d'un RIF de 90 € pour tous.
Agent social principal 1 ^{ère} classe et 2 ^{ème} classe	341 €	341 € et 30 € de RIF	380 € et 90 € de RIF	
Adjoint technique, adjoint technique principal 1 ^{ère} et 2 ^{ème} classe	294 €/341 €	341 € et 30 € de RIF	380 € et 90 € de RIF	
Agent de maîtrise	410 €	410 € et 30 € de RIF	410 € et RIF de 100 € minimum	RIF à 100 € minimum demandé
Agent de maîtrise principal	482 €	482 € et 30 € de RIF	482 € et RIF de 100 € minimum	RIF à 100 € minimum demandé
Catégorie B				
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	485 €	610 €	610 €	Filière administrative défavorisée
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	470 €	580 €	580 €	
Rédacteur	465 €	560 €	560 €	

Catégorie B	RIG actuel	Proposition administration	RIG demande CFDT	Commentaires sur les demandes
Moniteur éducateur principal et moniteur éducateur	306 €	306 € et RIF de 45 €	379 €	
Technicien principal 1 ^{ère} classe	567 €	650 €	650 €	
Technicien principal 2 ^{ème} classe	552 €	620 €	620 €	
Technicien	535 €	600 €	600 €	
Technicien para médicaux	De 390 € à 471 €	RIF de 45 €	610 €	
Catégorie A				
Attaché hors classe	989 €	989 € et 70 € de RIF	1400 €	Filière administrative défavorisée
Directeur	989 €	989 € et 70 € de RIF	1120 €	
Attaché principal	839 €	839 € et 70 € de RIF	1104 €	
Attaché	768 €	768 € et 70 € de RIF	865 €	
Conseiller socio-éducatif hors classe	633 €	839 €	1104 €	Filière sociale défavorisée Proposition mise à niveau Conseiller socioéducatif supérieur par rapport à Attaché principal
Conseiller socio-éducatif supérieur	633 €	768 €	865 €	
Conseiller socio-éducatif	599 €	700 €	832 €	
Assistant socio-éducatif principal	488 €€	620 €	744 € €	
Assistant socio-éducatif	488 €	520 €	672 €	
Éducateur principal jeunes enfants	314 €	620 €	744 € €	Filière sociale défavorisée
Éducateur jeunes enfants	314 €	580 €	672 €	
Puéricultrice hors classe	470 €		718 €	
Puéricultrice de classe supérieure et cadre de santé 1 ^{ère} classe	460 €	RIF à 70 €	831 €	Maximum règlementaire pour le RIG
Puéricultrice cadre de santé et cadre de santé 2 ^{ème} classe	460€	RIF à 70 €	831 €	
Puéricultrice de classe normale	410 €	RIF à 70 €	799 €	

Catégorie A	RIG actuel	Proposition administration	RIG demande CFDT	Commentaires sur les demandes
Psychologue hors classe	558 €	RIF à 70 €	718 €	
Psychologue classe normale	524 €	RIF à 70 €	652 €	Maximum règlementaire pour le RIG
Infirmier soins généraux hors classe	470 €	RIF à 70 €	831 €	
Infirmier soins généraux classe supérieure	460 €	RIF à 70 €	744 €	
Infirmier soins généraux classe normale	410 €	RIF à 70 €	520 €	
Sage-femme hors classe	553 €	RIF à 70 €	1104 €	Correspond à Attaché principal
Sage-femme de classe normale	519 €	RIF à 70 €	865 €	

Pour tous les agents : comme la **CFDT** le demande depuis 2015 une prime d'intéressement collectif de 300 euros brut annuel devrait être attribuée à tous les agents de la collectivité. A suivre.

Les propositions **CFDT** ont été chiffrées : soit + 6,9 M€. Cette somme représente seulement 1,55% de la masse salariale et 0,26% des dépenses de fonctionnement.

Une Métropole sans stratégie

L'exécutif refuse de travailler pluri annuellement car il ne veut pas engager les futurs élus à partir de 2020. Aucun comparatif n'est fait avec les autres collectivités, contrairement à ce que la **CFDT** demande.

Le service public est réalisé en économisant largement sur les postes non renouvelés, en augmentant le taux de vacance et en retardant de statuer sur le Régime Indemnitaire.

L'effort financier fait par la Métropole serait de 7,5 M€ dont 2,6 M€ pour l'intéressement collectif et 1,4 M€ pour le doublement de la participation pour les mutuelles (30 € à titre individuel et 60 € si adhésion pour la famille).

En réalité l'effort est moindre : - 500 K€ pour les médecins mesure déjà délibérée en décembre 2018 et - 600 K€ compte tenu du taux de vacance des postes, auquel il faut également soustraire le RIF non payé en cas d'absentéisme.

En conclusion, nous prenons acte de la proposition de la Métropole, mais la **CFDT** estime qu'elle est insuffisante au regard du contexte et des marges de manœuvre de la Métropole.

